



COMPTES ANNUELS
31/12/2008

M. G.



ACTIF PUBLIABLE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008.12	2007.12
Caisse, Banques centrales, C.C.P	1	72 388	31 867
Effets publics et valeurs assimilées	3	0	0
Créances sur établissements de crédit	4	1 422 080	419 113
Opérations avec la clientèle	5	4 002 282	3 582 286
Obligations et titres à revenu fixe	8	414 792	42 229
Actions et titres à revenu variable	9	1 510	4 948
Particip. et autres titres détenus à LT	12	303 619	133 178
Parts dans les entreprises liées	12	0	0
Crédit-bail et LOA	15	0	0
Location simple	15	0	0
Immobilisations incorporelles	16 à 19	1 844	2 012
Immobilisations corporelles	16 à 19	61 216	57 431
Capital souscrit non versé		0	0
Actions propres		0	0
Autres actifs	20 et 21	15 455	21 363
Comptes de régularisation	20 et 21	52 341	60 711
TOTAL ACTIF		6 347 715	4 355 138

M. G.
2



PASSIF PUBLIABLE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008.12	2007.12
Banques centrales, C.C.P	22	0	0
Dettes sur les établissements de crédit	23	1 881 310	694 829
Opérations avec la clientèle	25	2 659 048	2 519 627
Dettes représentées par un titre	27	1 126 946	539 100
Autres passifs	29	14 118	20 646
Comptes de régularisation	30	66 878	81 805
Provisions pour risques et charges	31 et 32	22 991	25 571
Dettes subordonnées	37	80 064	44 384
Fonds pour risques bancaires généraux	39	59 564	55 964
<u>Capitaux propres hors FRBG</u>	40	456 386	373 412
<i>Capital souscrit</i>	40	176 250	116 250
<i>Primes d'émission</i>	40	86 136	86 136
<i>Réserves</i>	40	142 417	123 289
<i>Ecart de réévaluation</i>	40	0	0
<i>Prov. réglementées et subv. d'invest.</i>	39 et 40	3 772	2 870
<i>Report à nouveau</i>	40	18 807	15 728
<i>Résultat de l'exercice</i>	40	28 014	29 139
TOTAL PASSIF		6 347 715	4 355 138



HORS BILAN PUBLIABLE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008.12	2007.12
<u>Engagements donnés</u>			
Engagements de financement donnés	41	381 433	459 866
Engagements de garantie donnés	42	259 889	314 270
Engagements sur titres		0	0
<u>Engagements reçus</u>			
Engagements de financement reçus	41	0	50 000
Engagements de garantie reçus	42	602 303	556 294
Engagements sur titres		0	0



BANQUE POPULAIRE
DU SUD OUEST

Le Directeur Général

Dominique WEIN

LES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

AUDIAL

F. QUENNEPOIX

SCP Hubert &
autres

Ph. HUBERT



COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008.12	2007.12
Intérêts et produits assimilés	47	225 634	182 687
Intérêts et charges assimilées	47	(136 289)	(90 993)
Produits sur op. de crédit-bail et ass.	48	0	0
Charges sur op. de crédit-bail et ass.	48	0	0
Produits sur op. de loc. simple et ass.	48	0	0
Charges sur op. de loc. simple et ass.	48	0	0
Revenus des titres à revenu variable	49	7 477	7 811
Commissions (produits)	50	76 616	76 976
Commissions (charges)	50	(11 817)	(12 010)
Résultat sur portefeuille de négociation	51	257	277
Résultat sur portefeuilles de placement	52	(3 257)	(312)
Autres produits d'exploitation bancaire	53	606	595
Autres charges d'exploitation bancaire	53	(603)	(570)
Produit Net Bancaire		158 623	164 461
Charges générales d'exploitation	54	(101 686)	(99 889)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	18	(4 486)	(4 728)
Résultat Brut d'Exploitation		52 451	59 844
Coût du risque	57	(10 196)	(9 817)
Résultat d'exploitation		42 255	50 027
Résultat sur actifs immobilisés	58	663	5 851
Résultat courant avant impôt		42 818	55 878
Résultat Exceptionnel	59	1	(142)
Impôt sur les bénéfices	60	(10 303)	(16 649)
Dotations / Reprises FRBG et prov. regl	39	(4 502)	(9 948)
Résultat net		28 014	29 139



**BANQUE POPULAIRE
DU SUD OUEST**

Le Directeur Général

Dominique WEIN

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AUDIAL SCP HUBERT & AUTRES**

F. QUENNEPOIX

Ph. HUBERT



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
31/12/2008

MS



SOMMAIRE

1^{ère} Partie : Principes sociaux

.....	3
Note 1 RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	8
1. <i>Référentiel comptable</i>	8
2. <i>Présentation des comptes</i>	8
3. <i>Liquidité et solvabilité</i>	8
4. <i>Convention de Garantie Globale Accordée</i>	9
Note 2 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION.....	9
1. <i>Changement de méthode et d'option fiscale sur l'exercice 2008</i>	9
2. <i>Conversion des opérations en devise</i>	9
3. <i>Bilan – Actif</i>	10
3.1. <i>Opérations avec les établissements de crédits et la clientèle</i>	10
3.2. <i>Opérations sur titres</i>	11
3.3. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	13
4. <i>Bilan – Passif</i>	14
4.1. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	14
4.2. <i>Provisions</i>	15
4.3. <i>Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et provisions réglementées</i>	17
4.4. <i>Capitaux propres</i>	17
5. <i>Hors bilan - Instruments financiers à terme fermes et conditionnels</i>	17
5.1. <i>Instruments fermes de taux</i>	17
5.2. <i>Instruments conditionnels</i>	18
5.3. <i>Instruments de change</i>	18
6. <i>Hors bilan - Garanties financières assorties d'un droit de réutilisation en l'absence de défaillance du propriétaire</i>	19
7. <i>Fiducie</i>	19
8. <i>Engagements de la Banque Populaire donnant lieu à mise en garantie d'actifs</i>	19
9. <i>Compte de résultat</i>	19
9.1. <i>Intérêts et assimilés, commissions</i>	19
9.2. <i>Revenus des titres</i>	19
9.3. <i>Charges générales d'exploitation - frais de personnel</i>	20
9.4. <i>Résultat exceptionnel</i>	20
9.5. <i>Impôts sur les bénéfices</i>	20

2^{ème} Partie : Données chiffrées

.....	21
-------	----



1^{ère} Partie : Principes sociaux

Note 1 RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. *Référentiel comptable*

Les états financiers de la Banque Populaire du Sud-Ouest sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement CRC 2000-03 relatif à la présentation des états financiers.

2. *Présentation des comptes*

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros avec un comparatif sur deux exercices, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007.

3. *Liquidité et solvabilité*

Le système de garantie de liquidité et de solvabilité du réseau des Banques Populaires est organisé par une décision de caractère général de la Banque Fédérale Des Banques Populaires prise en sa qualité d'organe central, en application des articles L. 511-30, L. 511-31 et L. 512-12 du Code monétaire et financier et à laquelle font expressément référence les statuts des Banques populaires (art. 1^{er}).

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant l'exclusivité de leur cautionnement et la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Ce système de garantie repose sur l'intégralité des fonds propres des établissements du réseau par un mécanisme de solidarité interne.

La Banque Fédérale met en œuvre la solidarité du réseau en appelant auprès des Banques Populaires les concours financiers nécessaires, dans la limite de leurs fonds propres. Les fonds propres de la Banque Fédérale répondent, en dernier ressort, de la liquidité et de la solvabilité des Banques Populaires.

Les Banques Populaires sont tenues d'apporter à la Banque Fédérale leur soutien financier, notamment pour lui permettre, en cas de besoin, d'assumer ses obligations d'organe central à l'égard d'établissements de crédit affiliés à la Banque Fédérale des Banques Populaires même s'ils ne font pas partie du réseau des Banques Populaires. Natixis fait l'objet d'une convention de double affiliation auprès de la Banque Fédérale et auprès de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne.

Dans le cadre de ce mécanisme de solidarité interne, est instituée une première ligne de solidarité. Celle-ci est constituée, d'une part, par le fonds de solidarité fédéral, partie intégrante du fonds pour risques bancaires généraux de la Banque Fédérale, d'autre part, par les fonds régionaux de solidarité, parties intégrantes des fonds pour risques bancaires généraux des Banques Populaires. Ces fonds régionaux sont alimentés chaque année, à hauteur de 10 % du bénéfice net réalisé par les Banques Populaires avant toute dotation au fonds pour risques bancaires généraux et impôt, ledit montant étant minoré du taux de l'impôt sur les sociétés. Les Banques Populaires ne peuvent disposer de ces fonds sans l'autorisation de la Banque Fédérale.

Dans le cadre d'une convention d'agrément collectif, chaque Banque Populaire garantit la liquidité et la solvabilité des sociétés de caution mutuelle qui lui accordent l'exclusivité de leur cautionnement.



Dans le cadre de l'affiliation du Crédit Maritime mutuel, dont la Banque Fédérale est l'organe central aux termes de l'article L. 512-69 du Code monétaire et financier, la liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau par leurs Banques Populaires d'adossement. A ce titre, la Banque Populaire du Sud-Ouest garantit la liquidité et la solvabilité de la Caisse de Crédit Maritime Mutuel du Littoral du Sud-Ouest.

Il est rappelé, en outre, que les établissements du réseau des Banques Populaires sont adhérents du Fonds de Garantie des Dépôts institué par la loi et auquel adhèrent tous les établissements de crédit agréés en France.

4. Convention de Garantie Globale Accordée

Le 21 Juillet 1994, la BPSO a signé une convention d'agrément collectif avec les trois sociétés de caution mutuelle qui lui sont associées : SOCAMA du Sud-Ouest, SOPROLIB du Sud-Ouest, SOCAMI du Sud-Ouest par laquelle elle contre garantit les SCM à due concurrence soit 287 970 K€ au 31/12/2008.

La mise en œuvre de cette contre garantie est subordonnée à la constatation d'un montant de capital minimum inférieur au minimum réglementaire ou à l'épuisement du fonds de garantie.

Note 2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1. Changement de méthode et d'option fiscale sur l'exercice 2008

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice, de changement de méthode comptable.

2. Conversion des opérations en devise

Les résultats sur opérations de change sont déterminés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (modifié par les règlements 90-01 et 95-04).

Les créances, les dettes et les engagements hors-bilan libellés en devises sont évalués au cours de change à la clôture de l'exercice. Les gains et pertes de change latents et définitifs sont enregistrés en compte de résultat.

Les produits et les charges payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat. Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché (art 10).

La Banque Populaire du Sud-Ouest ne supporte pas de risque de change significatif.

Les immobilisations et titres de participation en devises acquis en euros restent valorisés au coût d'acquisition.

Les contrats de change à terme sec ou couverts par des instruments à terme sont réévalués au cours du terme restant à courir.



3. Bilan – Actif

3.1. Opérations avec les établissements de crédits et la clientèle

▪ Crédits aux établissements de crédit et à la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances, y compris les créances subordonnées, détenues au titre d'opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent également les valeurs reçues en pension, quel que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions livrées sur titres.

Les opérations avec la clientèle sont ventilées en créances commerciales, comptes ordinaires débiteurs et autres concours à la clientèle.

L'ensemble des prêts est enregistré au bilan à leur valeur nominale y compris les concours à taux bas et les prêts restructurés, à l'exception des rachats de créances clientèle enregistrés à leur coût d'acquisition.

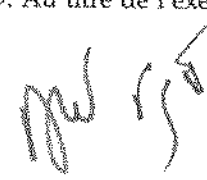
○ Créances douteuses

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois, six mois en matière immobilière. Pour les collectivités locales le délai réglementaire de neuf mois a été ramené à six mois. Cette identification s'applique aux découverts en application du nouvel article 3 bis du règlement CRC 2002-03 modifié par le règlement CRC 2007-06.

Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances et engagements sur une même contrepartie, même si l'analyse du risque conduit à ne provisionner que les intérêts enregistrés et non encaissés. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute mais dépréciés à due concurrence et inscrits en produit net bancaire. Les commissions dues non perçues sur clients douteux sont en coût du risque.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises », il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte est envisagé. Le classement en douteux compromis intervient nécessairement lors de la déchéance du terme ou lors de la résiliation du contrat de crédit-bail. Il est possible de transférer un encours douteux en compromis au bout d'un délai d'un an mais il ne s'agit pas d'un délai impératif. La règle de la « contagion » ne s'applique pas pour le passage de douteux en douteux compromis. Pour les créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non encaissés ne sont pas enregistrés.

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte des garanties et déterminées selon une fréquence au moins trimestrielle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dépréciations couvrent au minimum les intérêts non encaissés sur encours douteux.

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacun des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ce dernier correspondant au taux contractuel. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées pour risque de non recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque » à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés ». La reprise de la dépréciation liée au seul passage du temps est enregistrée en « Intérêts et assimilés ». Au titre de l'exercice 2008, cette reprise s'élève à 1 751 k€. 



Les créances passées en perte sur l'exercice ainsi que les récupérations sur créances amorties sont inscrites en ligne «*Coût du risque*» au compte de résultat pour la partie du capital et en «*Intérêts et produits assimilés*» pour la partie des intérêts. Les passages en perte ne font l'objet d'aucune procédure systématique.

Pour les crédits aux professionnels de l'immobilier, le déclassement en créances douteuses est opéré opération par opération sur la base de critères prenant en compte les perspectives de sortie, la capacité des associés à apporter des fonds propres ainsi que leur solvabilité. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés et le prêt est déprécié en fonction des garanties reçues, du revenu locatif futur, du prix de sortie du projet comparé au marché et de la solvabilité des parties prenantes.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines

o Créances restructurées

Les créances restructurées donnent lieu à calcul d'une décote représentant l'écart entre le capital restant dû initial et les flux attendus (capital et intérêts) à la suite de la restructuration, les flux étant actualisés sur la base du taux contractuel d'origine de la créance. La décote peut également être calculée par référence à un prix de marché dans la mesure où il est observable pour des créances de même nature et de mêmes caractéristiques mais cette possibilité n'est pas utilisée.

Lorsque les créances ayant fait l'objet d'une restructuration donnent lieu à l'enregistrement d'une décote, celle-ci est comptabilisée en déduction de l'actif et en «*Coût du risque*» en résultat. Dans le cas où la créance restructurée reste inscrite en douteux, la décote peut ne pas être individualisée lorsqu'un calcul de dépréciation global est effectué englobant la décote. La surcote éventuelle n'est pas enregistrée.

Pour les créances restructurées classées en encours sains l'étalement de la décote est porté en «*Intérêts et produits assimilés*». Pour les créances restructurées classées en encours douteux l'étalement de la décote et/ou la reprise de la dépréciation au titre de l'effet temps sont également enregistrés en «*Intérêts et produits assimilés*». Les variations de dépréciation constatée au titre du risque de non recouvrement sont quant à elles, enregistrées en «*Coût du risque*».

Une créance restructurée douteuse peut-être reclassée en encours sains lorsque les termes sont respectés. Dans le cas où la décote était incluse dans la dépréciation globale, elle doit être extraite pour continuer à être étalée en «*Intérêts et produits assimilés*» tandis que la dépréciation est intégralement reprise en «*Coût du risque*». Les restructurations reclassées parmi les créances saines sont spécifiquement identifiées.

Lorsque la créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau une échéance impayée, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est déclassée en créance douteuse.

Pour les entités du Groupe Banque Populaire, l'encours des crédits restructurés à des conditions hors marché étant jusqu'à maintenant non significatif, il n'y a pas eu de comptabilisation de décote. Pour les mêmes raisons, il n'est pas opéré de déclassement automatique de créances restructurées.

3.2. Opérations sur titres

Les portefeuilles de titres de transaction, de placement, d'investissement et d'activité de portefeuille suivent les règles d'évaluation du règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par le règlement CRC 2005-01 et l'avis 2008-05 du CNC relatif à la comptabilisation des frais d'acquisition.

En 2008, en application de l'avis 2008-05 du CNC, le mode de comptabilisation des frais d'acquisition relatifs aux titres de participation et parts dans les entreprises liées [aux titres de placement, titres d'investissement, titres de l'activité de portefeuille et aux autres titres détenus à long terme] a été modifié. Ils sont désormais rattachés au prix d'acquisition des titres. Durant l'exercice, les frais d'acquisition se sont élevés à 738 189,00 €. Ils sont étalés comptablement et fiscalement sur une durée de 5 ans.



Les portefeuilles apparaissent dans les postes "effets publics et valeurs assimilés" lorsque l'émetteur est l'État, "obligations et autres titres à revenu fixe" et "actions et autres titres à revenu variable" dans les autres cas.

▪ Portefeuille de placement

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation estimée à partir du cours de bourse le plus récent pour les titres cotés ou de la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Ces dépréciations sont évaluées de manière individuelle. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement d'un titre à revenu fixe est rapportée au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du titre selon la méthode actuarielle.

Lorsque les titres font l'objet d'une couverture, les résultats sont pris en compte pour la détermination des dépréciations.

Lorsque des titres à revenu fixe présentent un risque de contrepartie, une dépréciation est enregistrée en « Coût du risque ».

Les dotations et reprises pour dépréciation (hors risque de contrepartie) et les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont portées au poste du compte de résultat "Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés". En cas de cession de titre à revenu fixe, les reprises de dépréciation constituée au titre du risque de contrepartie figurent également dans ce poste.

▪ Portefeuille d'investissement

Ce sont des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention et les moyens de les détenir jusqu'à l'échéance qui font l'objet. Ils font l'objet d'un financement spécifique (notamment les accords de refinancement, les emprunts subordonnés et les comptes à terme) et pour certains bénéficient d'une couverture adéquate en matière de risque de taux (essentiellement des contrats d'échange de taux dont le marché est liquide). Le reclassement éventuel en titres de placement s'opère à la valeur comptable à la date du déclassement déterminée selon les règles de la catégorie d'origine. En cas de cession anticipée, les plus et moins-values de cession sont comptabilisés au poste du compte de résultat "Gains ou pertes sur actifs immobilisés".

Ces titres à revenu fixe font l'objet d'un étalement de la surcote/décote par rapport à la valeur de remboursement sur la durée résiduelle selon la méthode actuarielle.

Conformément aux informations demandées à l'article 1^{er} du règlement CRC 2004.16 du 23 novembre 2004, le montant des moins values latentes relatives au portefeuille d'investissement s'élève à 6 011 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (valorisation IFRS).

▪ Portefeuille de titres de l'activité de portefeuille

Ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité récurrente sous la forme de plus values de cession. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition frais exclus. Ces titres sont évalués au plus bas du coût historique ou de la valeur d'utilité. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations déterminées sans compensation avec les plus-values latentes sur une même ligne de titres.

Ces titres figurent à l'actif du bilan au poste « Actions et autres titres à revenus variables ».

Les dotations et reprises de dépréciations comme les plus et moins-values de cessions sont portées au compte de résultats « Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement et assimilés ».

▪ Titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais.



Les titres sont estimés à leur valeur d'utilité déterminée de manière individuelle à la clôture des comptes. La valeur d'utilité fait référence à différents critères comme le cours moyen de bourse pour les titres cotés, les capitaux propres corrigés pour les titres non cotés.

Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas enregistrées. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises de dépréciations sont inscrites en poste "gains ou pertes sur actifs immobilisés".

Le portefeuille de titres de participation est essentiellement constitué des titres de l'organe central du Groupe Banque Populaire, la BFBP (Banque Fédérale des Banques Populaires). La valeur d'utilité du titre BFBP est déterminée à partir de son actif net réévalué qui intègre le fonds fédéral de solidarité et la valorisation (sur la base de la valeur d'utilité) du portefeuille-titres. La BFBP détient des participations, notamment dans le groupe Natixis détenu à 35,7782%, le groupe Foncia, détenu à 97% et spécialisé dans l'activité de gestion immobilière (transaction, administration de biens...), dans des groupes bancaires en Europe de l'est (VBI et DZ Bank) et en Afrique sub-saharienne (BICEC et BCI). Depuis le 1^{er} juillet 2008, suite au rachat par le Groupe Banque Populaire de banques régionales à HSBC, la BFBP détient à 100% la Société Marseillaise de Crédit et à 49% Banque Chaix, Banque Dupuy, de Parseval, Banque Marze, Banque Pelletier, Banque de Savoie et Crédit Commercial du Sud-Ouest, le reste du capital étant détenu par les Banques Populaires régionales de rattachement.

A ce titre la Banque Populaire du Sud-Ouest a procédé en juillet 2008 à l'acquisition de 51% du capital de la Banque Pelletier et du Crédit Commercial du Sud-Ouest.

3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le CRC a émis un règlement (CRC 2002-10) applicable aux comptes individuels à partir du 01/01/2005 autant pour les immobilisations corporelles qu'incorporelles et le règlement 2004-06 sur la définition et l'évaluation des actifs s'applique également à compter du 01 janvier 2005.

* Immobilisations corporelles d'exploitation

Les encours bruts sont ventilés en composant, la décomposition en composants est fondée sur l'existence de durées d'utilisation différentes entre chacun des éléments distincts constituant un même bien.

Les coûts d'emprunt ne rentrent pas dans la détermination de la valeur brute des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues par la Banque Populaire du Sud-Ouest sont les suivantes :

Composants	Durée d'utilité
Terrain	NA
Façades non destructibles	NA
Façades/couverture / étanchéité	20-40 ans
Fondations / ossatures	30- 60 ans
Ravalement	10-20 ans
Equipements techniques	10-20 ans
Aménagements techniques	10-20 ans
Aménagements intérieurs	8-15 ans

Les composants sont amortis sur la base de leur valeur brute diminuée de la valeur résiduelle et sur leur durée d'utilisation. La valeur résiduelle est définie comme la valeur actuelle de l'actif à la fin de sa durée probable d'utilisation. La valeur résiduelle des composants autres que le terrain et les façades non destructibles est réputée nulle.

Les dépenses pour gros entretien des actifs immobilisés sont constatées sous forme de provisions pour risques et charges dotées linéairement sur la durée séparant les opérations successives d'entretien Il n'a pas été constitué dans les comptes de la BPSO de provision pour réparation.



Les dépenses de sécurité ou de mises en conformité sont comptabilisées à l'actif dès lors qu'elles répondent de manière cumulative aux dispositions réglementaires comptables.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont enregistrés en charges.

Les immobilisations d'exploitation présentant un indice objectif de dépréciation sont dépréciées. les dotations sont alors enregistrées en « dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles ».

Les biens mobiliers ne font pas l'objet de l'approche par composant, ils sont amortis selon les durées d'utilisation présentées ci-dessous :

<i>Biens</i>	<i>Durée d'utilité</i>
Matériel Informatique	5-10 ans
Matériel de Sécurité	5-10 ans
Mobilier et Matériel de bureau	5-10 ans
Matériel de Transport	4 ans

* Immobilisations corporelles hors exploitation

La méthode des composants est également appliquée aux immeubles de placement.

* Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût.

S'agissant des immobilisations incorporelles développées en interne, les frais de développement sont activés ou comptabilisés en charges, conformément à l'option offerte par le règlement 2004-06 du CRC.

Les droits au bail sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie résiduelle du bail et font l'objet de dépréciation si nécessaire par rapport à la valeur de marché.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis mais font l'objet d'éventuelle dépréciation.

Les logiciels acquis et développés en interne sont respectivement amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

4. Bilan – Passif

4.1. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Ces postes regroupent notamment les emprunts obligataires et les titres de créances négociables émis ainsi que les prêts sur titres subordonnés émis par la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Les frais d'émission sont pris en charge dans la totalité de l'exercice.

Les primes d'émission et de remboursement sont étalées sur la durée de la vie de l'emprunt par le biais d'un compte de charges à répartir.

Les intérêts courus à verser relatifs à ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultats.



4.2. Provisions

• Provisions pour passifs sociaux :

Les passifs sociaux sont provisionnés de manière intégrale conformément à la recommandation 2003 R 01 du Conseil National de la Comptabilité.

La provision comptabilisée au bilan correspond :

- À la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité ;
- Minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements ;
- Minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :
 - Des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
 - Des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
 - Des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- Pour le complément de pension bancaire CAR, le taux d'actualisation retenu est de 3,821% et le rendement attendu des actifs de 3,4% ; le taux d'inflation retenu est de 1,8%.
- Pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu est de 3,70% et le taux de rendement attendu de 3,51% ;
- Pour les médailles du travail, le taux d'actualisation est de 3,62%.

Le taux d'actualisation utilisé est issu de la courbe OAT sans marge de crédit supplémentaire.

La méthode du corridor est appliquée pour les engagements de retraite et assimilés.

La valorisation des indemnités de fin de carrière a été impactée successivement par l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, et par les lois de financement de la Sécurité Sociale de 2007 et de 2008.

Dans le cadre de l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, un accord de branche a été signé en 2005 permettant les départs avant 65 ans à l'initiative de l'employeur en exonération de charges sociales pour les départs intervenant avant le 31/12/09.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 prévoit qu'après le 01/01/2014 les départs volontaires avant 65 ans seront chargés, la mise à la retraite avant 65 ans étant interdite. L'effet financier induit par la loi a eu pour conséquence une augmentation de l'engagement au 31/12/06 non intégrée dans les comptes 2006 la loi ayant été adoptée en fin d'année. Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2006 n'est intervenu qu'à partir de 2007.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 supprime le dispositif transitoire qui était prévu par la loi de 2007 pour la période entre le 01/01/2010 et le 01/01/2014. La mise à la retraite avant 65 ans avec accord du salarié n'est plus possible à compter du 01/01/2010, s'agissant de départs volontaires avant 65 ans ils seront chargés. Par ailleurs, une nouvelle contribution est mise en place sur les indemnités versées pour les départs avant ou après 65 ans (25% du montant pour celles versées du 11/10/07 au 31/12/08 puis 50% au-delà). Cette revalorisation est qualifiée de changement de régime et son étalement calculé sur le montant de l'engagement au 31/12/2007 n'intervient qu'à partir de 2008.

Ces changements de régime font l'objet d'un étalement dans la mesure où ils sont relatifs à des droits non acquis. L'étalement est réalisé de manière linéaire sur la durée résiduelle de vie active moyenne (durée d'acquisition des droits) qui est de 20 années.

Le taux moyen de charges patronales de l'établissement est de 49%.

• Provisions au titre de l'attribution d'action gratuite de Natixis aux salariés (SAGA) :

Dans le cadre du schéma d'attribution gratuite d'actions (SAGA) autorisés par les assemblées générales de Natixis du 17 novembre 2006 et du 24 mai 2007, les salariés de la Banque Populaire ont reçu en 2007 un droit à recevoir 60 actions au bout



d'un délai de deux ans (période d'acquisition). Au terme de ce délai, les titres attribués au salarié devront être conservés par ce dernier deux ans avant de devenir disponibles (période de conservation).

Les titres destinés à être attribués aux salariés de la Banque Populaire ont été acquis par Natixis en 2007 et seront facturés en novembre 2009 lors de leur attribution. Le coût avait fait l'objet d'un provisionnement intégral dès l'exercice 2007 pour un montant de 0,960 millions d'euros sur la base du prix d'acquisition des titres par Natixis et tenant compte d'un taux de turnover.

• Provisions Épargne Logement :

En application de l'avis 2006-02 du CNC, les risques relatifs aux comptes et plans épargne logement ont fait l'objet à compter du 1er janvier 2007 d'une évaluation ainsi que d'un provisionnement.

Les risques couverts sont de deux natures :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, d'où la nécessité de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle.

Le modèle retenu est celui qui s'applique au niveau du Groupe Banque Populaire pour l'établissement des comptes consolidés. Il procède d'une démarche en trois étapes :

1ère étape : Génération de 10 000 chemins de taux par simulation de Monte Carlo. Le processus utilisé est un processus d'Ornstein-Uhlenbeck avec retour à la moyenne. Cette méthode intègre une matrice de corrélation entre les différents index fondée sur un historique de 10 ans glissants ; le niveau cible du retour à la moyenne pour chacun des index étant déterminé à partir des prévisions à long terme des économistes du Groupe, également appliquées dans la gestion de bilan.

2ème étape : Modélisation des écoulements des encours sur chaque chemin de taux simulés à partir d'un profil attendu représentant la tendance moyenne historique des encours de chaque génération en intégrant une sensibilité du comportement de la clientèle, tant en décollecte qu'en conversion en crédit, en fonction de l'écart entre les taux réglementés et les taux du marché (chemins de taux simulés).

3ème étape : Le calcul de la provision finale résulte de la moyenne des différences constatées sur chacun des chemins entre les flux établis sur la base des taux réglementés (épargne hors prime d'état ou crédit) et ceux calculés à partir des taux de marché futurs déterminés par le modèle sur chaque année d'écoulement pour des produits équivalents ; ces différences sont actualisées avec la courbe zero-coupon moyenne des douze derniers mois déduite des taux swaps. Les taux de référence (taux de marché) sont déterminés pour la phase épargne, en utilisant comme produit équivalent les comptes à terme progressifs Fidélis, diffusés dans le réseau Banque Populaire et pour la phase crédit future, en appliquant le principe de tarification du Groupe pour des prêts habitats ayant la même durée que les prêts PEL (TxSwap + spread de liquidité).

Seules les moindres valeurs nettes par génération de taux sont provisionnées, les plus-values nettes n'étant pas retenues. Enfin, chacune des 10 000 provisions est calculée déduction faite des flux relatifs à l'encours considéré comme insensible à l'évolution des taux. Par prudence, ce profil sans risque est plafonné au niveau constaté lors de la dixième année de vie de chaque génération, puis est écoulé linéairement sur les vingt années suivantes.

Les risques sur Comptes Épargne Logement (CEL) sont obtenus selon une méthode analogue, à l'aide d'hypothèses de transformation distinctes. Toutefois, seul le risque de transformation en crédit est provisionné, la rémunération de la phase épargne étant révisable et indexée sur les taux de marché. La valeur future des taux de crédits CEL est déterminée par le modèle à partir de la formule réglementaire.

Enfin, la provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL et CEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.



Dans la mesure où l'évolution au cours du dernier mois de l'exercice de la moyenne du taux de référence (taux CMS 5) qui sert de base au calcul de la provision demeure inférieure à + ou - 0,05% (5 point de base), le montant de la provision est celui déterminé sur la base des données du mois précédent la clôture de l'exercice.

Les autres provisions inscrites au passif sont principalement constituées par des provisions sur engagements par signature et les provisions sur litiges.

4.3. Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et provisions réglementées

Le FRBG enregistre les montants que la Banque Populaire du Sud-Ouest décide d'affecter à la couverture de risques à caractère général. Il comprend également les montants dotés au Fonds Régional de Solidarité ainsi que les provisions pour investissements (conformément aux principes énoncés Note 1 paragraphe 3).

Les provisions réglementées sont dotées pour la seule application de dispositions fiscales et recensent essentiellement la provision pour investissement et l'amortissement dérogatoire sur les frais d'acquisition de titres.

4.4. Capitaux propres

Les CCI émis par la Banque Populaire en application des articles 19 sexdecies à 19 duovicies de la loi n° 47.1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération sont exclusivement souscrits et libérés par Natixis détenue à parité par le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne.

Les titulaires de CCI disposent d'un droit sur l'actif net dans la proportion du capital qu'ils représentent. Selon les termes du protocole signé le 6 juin 2006 entre les deux Groupes, les CCI détenus par Natixis représentent 20% du capital social de la banque. Lors des nouvelles augmentations de capital par émission de parts sociales, cette proportion sera maintenue par l'émission au nominal dans le même temps de nouveaux CCI souscrits par Natixis.

Les CCI sont des valeurs mobilières représentatives d'une part du capital de la banque, émises pour la durée de la banque et dépourvues de droit de vote. Les CCI ne peuvent représenter plus de la moitié du capital social atteint à la clôture de l'exercice précédent. Ils sont librement négociables, toutefois la cession des CCI devra être agréée préalablement par le Conseil d'administration de la Banque Populaire.

La rémunération des CCI doit être au moins égale à celle versée aux parts sociales. Elle est décidée par l'assemblée générale en fonction des résultats de l'exercice. Son paiement, pour tout ou partie, peut être fait en numéraire ou en CCI.

5. Hors bilan - Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les risques encourus sur ces opérations font l'objet d'un système permanent de mesure de résultats et de positions, de surveillance et de contrôle permanent avec des limites déterminées par la Direction Générale.

5.1. Instruments fermes de taux

Les contrats sont enregistrés en hors-bilan pour leur valeur nominale.

En application des règlements 90-15 et 92-04 du CRBF, les contrats d'échange de taux et assimilés (accords de taux futurs, garantie de taux plancher et plafond) sont classés selon le critère de l'intention initiale dans les catégories suivantes :

- micro-couverture (couverture affectée)
- macro-couverture (gestion globale de bilan)



- positions spéculatives
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.

Les charges et produits d'instruments utilisés à titre de couverture d'un élément ou d'un ensemble d'éléments homogènes sont enregistrés en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Les éléments de résultat de l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le même poste que les produits et charges sur les éléments couverts en "intérêts et produits ou charges assimilés". Le poste "gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation" est utilisé lorsque les éléments couverts sont inclus dans le portefeuille de négociation.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata temporis en compte de résultat au poste "intérêts et produits ou charges assimilés".

Les contrats en position ouverte isolée font l'objet d'une provision en cas de moins-values latentes. Les plus values latentes ne sont pas enregistrées.

Les contrats portés en gestion spécialisée sont valorisés selon les méthodes du coût de remplacement ou obligataire après prise en compte d'une décote pour tenir compte du risque de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat au poste "gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation".

Les soultes constatées lors de la résiliation ou l'assignation de contrats d'échange de taux sont rapportées immédiatement en compte de résultat. Si les montants sont significatifs, elles sont étalées prorata temporis sur la durée résiduelle du nouveau contrat en cas de remplacement ou sur la durée résiduelle de l'ancien contrat en cas de non remplacement.

5.2. Instruments conditionnels

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations sur options de taux, de change ou sur actions, les primes payées ou encaissées sont enregistrées en compte d'attente. A la clôture de l'exercice, ces options font l'objet d'une valorisation portée en compte de résultat dans le cas de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé. Pour les marchés de gré à gré, seules les décotes font l'objet d'une provision et les plus-values latentes ne sont pas enregistrées. Lors de la revente, du rachat, de l'exercice ou à l'expiration, les primes sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert. Les instruments conditionnels vendeurs ne sont pas éligibles au classement en macro-couverture.

5.3. Instruments de change

Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

Les reports et déports sur les contrats de change à terme de couverture sont étalés prorata temporis en compte de résultat.

Les autres contrats de change et les instruments financiers à terme en devises sont évalués au prix du marché.

Les swaps cambistes s'enregistrent comme des opérations couplées d'achats et de ventes à terme de devises.

Les swaps financiers de devises sont assujettis aux dispositions du règlement 90-15 modifié du CRBF.



6. Hors bilan - Garanties financières assorties d'un droit de réutilisation en l'absence de défaillance du propriétaire

Au 31 décembre 2008, la Banque Populaire n'a conclu aucun contrat de garantie financière assortie d'un droit de réutilisation en application de l'ordonnance 2005-171 du 24 février 2005 et de l'avis du CNC 2006-10.

7. Fiducie

Au 31 décembre 2008, la Banque Populaire n'a conclu aucun contrat de fiducie en application de la loi 2007-211 du 19 février 2007 et de l'avis du CNC 2008-03.

8. Engagements de la Banque Populaire donnant lieu à mise en garantie d'actifs

Dans le cadre des dispositions prises par l'Etat pour faciliter le financement de l'économie, la Banque Populaire a bénéficié d'un emprunt de la SFEF pour un montant de 17,6 millions d'euros, emprunt garanti par un nantissement de portefeuille de créances résultant de prêts dont l'objet est des crédits d'équipements pour les entreprises avec des notes FIBEN 4 et 5+. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la SFEF s'élève à 27,1 millions d'euros.

Au titre des mobilisations auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH), la Banque Populaire a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement garantis, soit par une hypothèque de premier rang, soit par une sûreté immobilière conférant une garantie équivalente. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de la CRH s'élève à 168,9 millions d'euros.

Au titre de l'émission de COVERED BONDS par BP COVERED BONDS, structure dédiée créée en 2007 destinée à réaliser des opérations de refinancement de crédits immobiliers pour le compte des banques du Groupe Banque Populaire, la Banque Populaire du Sud-Ouest a nanti un portefeuille de créances résultant de prêts acquéreurs au logement de grande qualité et assortis de solides sûretés parmi lesquelles l'hypothèque, le privilège de prêteurs de deniers et la garantie des sociétés de caution mutuelle. Au 31 décembre 2008, le montant du portefeuille de créances nanties au profit de BP COVERED BONDS s'élève à 588,8 millions d'euros.

9. Compte de résultat

9.1. Intérêts et assimilés, commissions

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation.

- Commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations.
- Commissions rémunérant une prestation continue ou discontinue avec plusieurs échéances successives échelonnées : enregistrement au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

9.2. Revenus des titres



Les dividendes sont comptabilisés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale. Ils sont enregistrés en « Revenus des titres à revenu variable ».

Les revenus d'obligations ou des titres de créances négociables sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

9.3. Charges générales d'exploitation - frais de personnel

Les frais de personnel comprennent non seulement les salaires et traitements mais aussi les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à cotisations définies).

La charge annuelle relative aux régimes à cotisations définies comprend :

- Les droits supplémentaires acquis par l'ensemble des salariés ;
- Le coût financier (effet d'actualisation) ;
- Le rendement brut des actifs de couverture ;
- L'amortissement des écarts actuariels (application de la méthode dite du corridor) et des coûts des services passés.

Le volume d'heures acquises et non utilisées par les salariés de la Banque Populaire pour le droit individuel de formation est de 63 780 heures.

9.4. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

9.5. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt figurant au compte de résultat comprend l'impôt sur les sociétés exigible au titre de l'exercice au taux de 34,43% et divers retraitements essentiellement liés à des crédits d'impôt.



2^{ème} Partie : Données chiffrées

Annexe 1 Banque centrale, CCP, effets publics et créances interbancaires

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Caisse, banques centrales, CCP		72 388	31 867
Effets publics et valeurs assimilées	3		
Créances sur les établissements de crédit		1 422 068	419 113
- à vue	4	166 636	284 041
- à terme	4	1 249 319	132 514
- créances douteuses nettes			
- dépréciations pour risques pays affectées			
- valeurs non imputées		46	50
- créances rattachées		6 057	2 508
Total		1 494 451	450 980
Dont :			
- créances restructurées			
- décote nette			

Annexe 2 Ventilation par durée restant à courir

En milliers d'euros	< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	> 5 ans	non ventilés	Total à terme
ACTIF						
Créances sur établissements de crédit	1 326 072	11 450	2 800	81 746		1 422 068
Créances sur la clientèle	236 953	425 905	1 302 743	1 763 785		3 729 387
Créances de crédit-bail						
Obligations et autres titres à revenu fixe	281 892	2 000	10 000	120 900		414 792
PASSIF						
Dettes sur établissements de crédit	640 988	321 422	458 000	441 500		1 861 910
Dettes sur la clientèle	2 041 567	154 915	374 793	87 772		2 659 048
Dettes représentées par un titre	1 025 943	24 654	31 849	44 500		1 126 946
Emprunts subordonnés	2 064	4 000	11 000	23 000	40 000	80 064
Total						11 294 214
Dont :						
- Créances éligibles au refinancement des banques centrales ou au marché hypothécaire [1]	29 938	63 424	248 029	676 466		1 017 857

Annexe 3 Détail des effets publics

Néant



Annexe 4 Créances saines interbancaires

En milliers d'euros	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes et prêts	166 636	1 249 329	1 415 965	284 041	132 514	416 555
Prêts financiers	//////			//////		
Valeurs reçues en pension livrée						
Titres reçus en pension livrée						
Prêts subordonnés à durée déterminée	//////			//////		
Prêts subordonnés à durée indéterminée	//////			//////		
Total	166 636	1 249 329	1 415 965	284 041	132 514	416 555

Annexe 5 Opérations avec la clientèle - Actif

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Comptes ordinaires débiteurs		181 038	164 619
Créances commerciales (1)		57 168	56 605
Autres concours à la clientèle	6	3 672 219	3 237 220
Créances rattachées et valeurs non imputées		41 159	48 631
Créances douteuses nettes		50 638	75 211
Dépréciations pour risques pays affectées			
Total		4 002 282	3 582 286
Donc:			
- créances éligibles au refinancement des banques centrales ou au marché hypothécaire (1)		1 017 857	62 945

Annexe 6 Détail des autres concours à la clientèle

En milliers d'euros	2008	2007
Crédits à l'exportation	4 733	3 840
Crédits de trésorerie et de consommation	319 015	268 212
Crédits à l'équipement	1 457 808	1 320 553
Crédits à l'habitat	1 615 516	1 582 459
Autres crédits à la clientèle	75 125	62 156
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension		
Prêts subordonnés		
Total	3 672 219	3 237 220

Handwritten signature



Annexe 7 Portefeuille titres

En milliers d'euros	2008					2007				
	Tran - saction	Place - ment	Investis - sement (Annexe 10)	TAP	Total	Tran - saction	Place - ment	Investis - sement	TAP	Total
Obligations et assimilés										
Valeurs brutes		379 585	35 207	//////	414 792		10 043	32 186	//////	42 229
Dépréciations				//////					//////	
Valeurs nettes (Annexe 8)		379 585	35 207	//////	414 792		10 043	32 186	//////	42 229
Actions et assimilés										
Montants bruts		5 075	//////		5 075		5 274	//////		5 274
Dépréciations		(3 565)	//////		(3 565)		(326)	//////		(326)
Valeurs nettes (Annexe 9)		1 510	//////		1 510		4 948	//////		4 948
Total		381 095	35 207		416 302		14 991	32 186		47 177

Titres de transaction (CNC 05-09 à compter du 1er janvier 2007)

négociables sur un marché actif	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////
non négociables sur un marché actif	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////	//////

Annexe 8 Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros	2008				2007			
	Tran - saction	Place - ment	Investis - sement	Total	Tran - saction	Place - ment	Investis - sement	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- émis par des organismes publics								
- autres émetteurs								
Titres non cotés								
- émis par des organismes publics								
- autres émetteurs			10 000	34 982		10 000	31 982	41 982
Titres prêtés			363 500	363 500				
Titres empruntés								
Créances douteuses								
Créances rattachées			4 083	224		43	204	247
Total valeurs brutes		379 585	35 207	414 792		10 043	32 186	42 229
dont titres subordonnés								
Dépréciations								
Dépréciations								
Dépréciations sur créances douteuses								
Dépréciations pour risques pays								
Total Dépréciations								
Total net		379 585	35 207	414 792		10 043	32 186	42 229

Moins-values latentes (CRC 2004-16)

//////

//////



Annexe 9 Actions et autres titres à revenu variable

En milliers d'euros	2008				2007			
	Tran- saction	Place- ment	TAP	Total	Tran- saction	Place- ment	TAP	Total
Valeurs brutes								
Titres cotés								
- OPCVM de capitalisation		8	////	8		27	////	27
- autres OPCVM			////				////	
- autres titres		5 067		5 067		5 179		5 179
Titres non cotés								
- OPCVM de capitalisation			////				////	
- autres OPCVM			////				////	
- autres titres						68		68
Créances rattachées	////		////		////		////	
Total valeurs brutes		5 075		5 075		5 274		5 274
Dépréciations								
sur titres cotés	////	(3 565)		(3 565)	////	(326)		(326)
sur titres non cotés	////				////			
sur actions propres	////		////		////		////	
Total dépréciations		(3 565)		(3 565)		(326)		(326)
Total		1 510		1 510		4 948		4 948
Résultats latents								
Moins-values latentes	////	(3 565)			////	(326)		
Dont : - estimations au cours de bourse	////	////			////	////		
- autres méthodes	////	////			////	////		
Plus-values latentes	////				////			
Dont : - estimations au cours de bourse	////	////			////	////		
- autres méthodes	////	////			////	////		

Annexe 10 Evolution des titres d'investissement

En milliers d'euros	2007	Achats	Cessions	Rembour- sements	Con- version	Décote / surcote	Trans- ferts	Reclassem- ent global	Autres variations	2008
Effets publics										
Valeur brute								////		
Résultat des cessions réalisées								////		
Obligations et autres TRF								////		
Valeur brute	32 187	5 000		(2 000)				////	20	35 207
Résultat des cessions réalisées								////		

Annexe 11 Transferts de portefeuille

Néant



Annexe 12

Participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Immobilisations financières brutes	14	304 183	133 555
Dépréciations	14	(364)	(377)
Immobilisations financières nettes	14	303 819	133 178
Écarts de conversion			
Créances rattachées et autres			
Total		303 819	133 178

Annexe 13

Liste des participations supérieures à 1 million d'euros (hors FCPR)

<i>En milliers d'euros</i>	Part du capital détenu	Montant des capitaux propres	Résultat
Banque Fédérale des Banques Populaires	2,15%	6 094 917	298 625
Caisse Régionale du Crédit Maritime du Littoral Sud-Ouest	21,31%	56 529	943
Banque Pelletier	51,00%	19 354	2 054
Crédit Commercial du Sud-Ouest	51,00%	61 007	4 991
Informatique Banque Populaire	2,18%	62 254	1 120
SAS BPSO Participations	100,00%	2 495	(2)

Annexe 14

Evolution des titres de participation et assimilés

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Con- version	Autres variations	2008
 Valeurs brutes						
Participations et autres titres détenus à long terme	133 555	172 325	(1 697)			304 183
Parts dans les entreprises liées						
Parts de sociétés civiles immobilières						
sous-total	133 555	172 325	(1 697)			304 183
 Dépréciations						
Participations et autres titres à long terme	(377)	(28)	41			(364)
Parts dans les entreprises liées						
Parts de sociétés civiles immobilières						
sous-total	(377)	(28)	41			(364)
Immobilisations financières nettes	133 178	172 297	(1 656)			303 819

Handwritten signature and initials



Annexe 15 Evaluation des titres de participation

En milliers d'euros	Sociétés cotées		Sociétés non cotées		Total Valeur nette	Valeur estimative des titres	
	Valeur brute	Dépré- ciations	Valeur brute	Dépré- ciations		Selon le cours de bourse	Autres métho- des
2008							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Sur établissements de crédit			285 537		285 537		348 170
Sur autres sociétés à caractère financier			2 500		2 500		2 500
Sur autres sociétés			16 146	(364)	15 782		17 810
Autres titres détenus à long terme							
Total des participations			304 183	(364)	303 819		
Valeurs nettes				303 819	//////	//////	//////
Rappel 2007							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Sur établissements de crédit			117 359		117 359		243 012
Sur autres sociétés à caractère financier			2 500		2 500		2 500
Sur autres sociétés			13 696	(377)	13 319		15 392
Autres titres détenus à long terme							
Total des participations			133 555	(377)	133 178		260 904
Valeurs nettes				133 178	//////	//////	//////

Annexe 16 Opérations de crédit-bail et location simple

Néant

Annexe 17 Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers d'euros	Annexes	2008				2007			
		Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortis- sements	Dépré- ciations	Valeurs nettes
Immobilisations d'exploitation									
Immobilisations incorporelles	18	4 219	(2 875)		1 344	4 575	(2 563)		2 012
Immobilisations corporelles	18	97 501	(38 099)		59 402	91 741	(35 285)		56 456
Total		101 720	(40 974)		61 246	96 316	(37 848)		58 468
Immobilisations hors exploitation	18	2 084	(270)		1 814	1 190	(215)		975
Total		103 804	(41 244)		63 060	97 506	(38 063)		59 443



Annexe 18

Evolution des immobilisations d'exploitation et hors exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres	2008
Valeurs brutes						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		3 427			111	3 538
Logiciels		1 148	33			1 181
Autres						
		4 575	33		111	4 719
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains		1 150		(7)	378	1 521
Constructions	19	17 421	530	(280)	2 996	20 667
Parts de SCI		31 771	493			32 264
Autres		41 399	9 070	(3 119)	(4 301)	45 049
		91 741	10 093	(3 406)	(927)	97 501
Immobilisations hors exploitation						
		1 190	82	(4)	816	2 084
Amortissements et dépréciations						
Immobilisations incorporelles d'exploitation						
Droits au bail et fonds commerciaux		(1 487)	(224)			(1 711)
Logiciels		(1 076)	(88)			(1 164)
Autres						
		(2 563)	(312)			(2 875)
Immobilisations corporelles d'exploitation						
Terrains						
Constructions	19	(6 163)	(1 131)	192		(7 102)
Autres		(29 122)	(2 988)	1 113		(30 997)
		(35 285)	(4 119)	1 305		(38 099)
Immobilisations hors exploitation						
		(215)	(55)			(270)

Annexe 19

Immobilisations corporelles d'exploitation - ventilation des constructions

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions						
Façades non destructibles						
Façades / couverture / étanchéité	3 554	(1 031)	2 523	2 668	(910)	1 758
Fondations / ossatures	7 373	(1 707)	5 666	5 973	(1 609)	4 364
Ravalement						
Equipements techniques	6 608	(3 665)	2 942	6 159	(3 268)	2 891
Aménagements intérieurs	3 130	(603)	2 527	2 621	(376)	2 245
Total des constructions	20 667	(7 102)	13 565	17 421	(6 163)	11 258

CRC 2002-10



Annexe 20 Comptes de régularisation et actifs divers

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Autres actifs et emplois divers	21	15 455	21 363
Comptes de régularisation	22	52 341	60 711
Total		67 796	82 074

Annexe 21 Autres actifs et emplois divers

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels achetés	1 692	2 209
Règlement d'opérations sur titres		
Promotion immobilière		
Autres stocks et emplois divers		
Débiteurs divers	13 763	18 925
Créances douteuses nettes		
Créances rattachées		229
Total	15 455	21 363

Annexe 22 Comptes de régularisation – Actif

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Comptes d'encaissement	66	
Comptes d'ajustement		
Comptes d'écart		
Pertes potentielles sur contrats de couverture non dénoués		
Pertes potentielles sur contrats de couverture dénoués		
Charges constatées d'avance	4 788	2 512
Produits à recevoir	12 176	8 433
Primes d'émission restant à étaler		
Autres charges à répartir		
Autres comptes de régularisation	35 311	49 766
Total	52 341	60 711



Annexe 23

Banque centrale, CCP et dettes sur établissements de crédit

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Banques centrales, CCP			
Comptes et emprunts			
- à vue	24	7 131	3 760
- à terme	24	1 835 571	678 868
Autres sommes dues		3 259	5 710
Dettes rattachées		15 949	6 491
Total		1 861 910	694 829

Annexe 24

Détail des ressources interbancaires

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	<i>A vue</i>	<i>A terme</i>	<i>Total</i>	<i>A vue</i>	<i>A terme</i>	<i>Total</i>
Comptes ordinaires créditeurs	7 131	//////	7 131	3 760	//////	3 760
Comptes et emprunts		1 835 571	1 835 571		678 868	678 868
Valeurs données en pension livrée						
Titres donnés en pension livrée						
Total	7 131	1 835 571	1 842 702	3 760	678 868	682 628

Annexe 25

Opérations avec la clientèle – Passif

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2008	2007
Comptes et emprunts			
- à vue	26	1 424 473	1 446 465
- à terme	26	1 205 303	1 037 675
Dépôts de garantie			
Autres sommes dues		903	593
Dettes rattachées		28 369	34 894
Total		2 659 048	2 519 627



Annexe 26 **Détail des comptes de la clientèle – Passif**

En milliers d'euros	2008			2007		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	452 144	506 210	958 354	420 945	521 713	942 658
Comptes et emprunts	972 329	631 461	1 603 790	1 025 520	515 962	1 541 482
Emprunts auprès de la clientèle financière		17 632	17 632			
Valeurs données en pension livrée						
Titres donnés en pension livrée						
Total	1 424 473	1 155 103	2 579 576	1 446 465	1 037 675	2 484 140

Annexe 27 **Dettes représentées par un titre**

En milliers d'euros	2008	2007
Bons de caisse et bons d'épargne	2 537	3 150
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 116 044	532 679
dont : - souscrits par des établissements de crédit	736 900	410 900
dont : - souscrits par la clientèle financière	297 300	
dont : - souscrits par la clientèle	81 844	121 779
Obligations émises		
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes rattachées	8 363	3 271
Total	1 126 944	539 100

Annexe 28 **Comptes de régularisation et passifs divers**

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Autres passifs	29	14 118	20 646
Comptes de régularisation	30	66 678	81 605
Total		80 796	102 251



Annexe 29

Autres passifs

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Instruments conditionnels vendus		
Règlement d'opérations sur titres		
Impôts différés passifs		
Dettes de titres		
Versement restant à effectuer sur titres non libérés	2 099	1 359
Créditeurs divers	12 029	19 287
Subvention d'investissement		
Fonds publics affectés		
Dettes rattachées		
Total	14 128	20 646

Annexe 30

Comptes de régularisation – Passif

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Comptes d'encaissement		8
Comptes d'ajustement		
Comptes d'écart		
Gains potentiels sur contrats de couverture non dénoués		
Gains potentiels sur contrats de couverture dénoués		
Produits constatés d'avance	15 046	12 910
Charges à payer	15 307	14 024
Autres comptes de régularisation	16 329	54 663
Total	66 678	81 605



Annexe 31 Synthèse des dépréciations et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexe</i>	2007	Augmentations	Diminutions	Autres	2008
Dépréciations						
Dépréciations pour créances douteuses		70 713	26 276	(27 367)	(1)	69 621
Dépréciations pour risques de marché		703	3 267	(41)		3 929
Dépréciations pour risques pays						
Total des dépréciations		71 416	29 543	(27 408)	(1)	73 550
Provisions						
Provisions pour risques de contrepartie	32	1 709	141	(610)		1 240
Provisions pour risques de dépréciation	32					
Provisions pour charges d'exploitation	32	6 943	106	(1 416)	(1)	5 632
Provisions pour engagements sociaux	32	16 919	11	(810)	(1)	16 119
Provisions exceptionnelles	32					
Total des provisions		25 571	258	(2 836)	(2)	22 991
Total			29 801	(30 244)		
			Effet résultat	(443)		

Annexe 32 Provisions

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Annexes</i>	2007	Augmen- tations	Dimi- nutions	Autres	2008
Provisions pour risques de contrepartie						
Provisions sur engagements hors bilan		13				13
Provisions pour risques pays						
Provisions sectorielles						
Provisions pour litiges clientèle						
Autres provisions clientèle		1 696	141	(610)		1 227
Total des provisions pour risques de contrepartie		1 709	141	(610)		1 240
Provisions pour engagements sociaux						
CAR	34	10 400		(102)		10 298
Indemnités de fin de carrière	34	2 609		(160)		2 449
Médailles du travail	34	3 297	11			3 308
FCR	34	613		(548)	(1)	64
Mutuelles						
Autres						
Total des provisions pour engagements sociaux	33	16 919	11	(810)	(1)	16 119
Provisions risques de dépréciation						
Portefeuille titres et IFT						
Immobilisations financières						
Promotion immobilière						
Autres actifs						
Total des provisions risques de dépréciation						
Provisions charges futures d'exploitation						
Provisions pour impôts et taxes		302	2	(276)		28
Autres provisions d'exploitation		6 641	104	(1 140)	(1)	5 604
Total des provisions charges futures d'exploitation		6 943	106	(1 416)	(1)	5 632
Provision pour épargne réglementée						
Provisions exceptionnelles						
Provisions pour restructurations informatiques						
Provisions pour restruct. exceptionnelles						
Autres provisions exceptionnelles						
Total		25 571	258	(2 836)	(2)	22 991

Handwritten signature and initials



Annexe 33

Engagements sociaux-cumul de tous engagements

<i>En milliers d'euros</i>	Engage- ment brut	Actifs en couvert- ure	Engage- ment net
Engagements au 31/12/2008			
Eléments comptabilisés (provision comptable sociale)	24 343	(8 724)	16 119
Ecart actuariels non enregistrés	(354)	1 752	1 398
Changements de régime restant à étaler	376	(10)	366
Engagement total	24 365	(6 982)	17 383

Annexe 34

Synthèse des engagements et des provisions

En millions d'euros	Compléments de retraite	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres	Total
Provisions comptabilisées	10 400	2 609	3 297	613	16 919
Correction à l'ouverture		178			178
Ecart actuariels non enregistrés (*)	508	(1 040)			(532)
Changements de régime restant à étaler		376			376
Engagement total au 01/01/2008	10 908	2 123	3 297	613	16 941
Droits liquidés sur la période	(570)	(443)	(313)	(10)	(1 336)
Droits acquis sur la période		343	143		486
Coût financier	644	283	138	8	1 073
Rendement brut attendu des actifs	(176)	(160)		(21)	(357)
Variation des frais de gestion					
Versement de la période au fonds				(596)	(596)
Frais sur versements					
Modification de régime comptabilisée sur la période		10		71	81
Ecart actuariels enregistrés sur la période		(193)			(193)
Autres éléments			43		43
Variation enregistrés dans les "Frais de personnel"	(102)	(160)	11	(548)	(799)
Ecart actuariel sur engagements	845	111			956
Ecart actuariel / rendement des actifs	602	1			603
Autres écarts actuariels					
Variation des écarts actuariels non enregistrés (*)	1 447	112			1 559
Modification de régime intervenue dans la période					
Autres					
Ecart non encore comptabilisé (*)					
Autres éléments					
Autres variations					
Engagement au 31/12/2008					
Provisions comptabilisées	10 298	2 449	3 308	64	16 119
Ecart actuariels non enregistrés (*)	1 955	(557)			1 398
Changements de régime restant à étaler		366			366
Changements de régime restant à étaler LF SS 2007					
Engagement total au 31/12/2008	12 253	2 258	3 308	64	15 634

[Signature]



Annexe 35 Couverture des encours douteux

En milliers d'euros	2008				2007			
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Taux de couverture
Opérations interbancaires								
-Douteux								
-Douteux compromis								
Opérations avec la clientèle et crédit-bail	120 259	(69 621)	50 638	58%	145 924	(70 713)	75 211	48%
-Douteux	43 552	(22 780)	20 772	52%	69 322	(23 162)	46 160	33%
-Douteux compromis	76 707	(46 841)	29 866	61%	76 602	(47 551)	29 051	62%
Portefeuille titres et débiteurs divers								
-Douteux								
-Douteux compromis								
Total des encours douteux	120 259	(69 621)	50 638	58%	145 924	(70 713)	75 211	48%
-Douteux	43 552	(22 780)	20 772	52%	69 322	(23 162)	46 160	33%
-Douteux compromis	76 707	(46 841)	29 866	61%	76 602	(47 551)	29 051	62%

Annexe 36 Ventilation des encours par agents économiques

En milliers d'euros	2008							TOTAL
	Etablissements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administrations privées	Admi. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
Opérations sur Etablissements de crédit	1 422 068	////	////	////	////	////	////	1 422 068
Opérations sur clientèle et crédit bail	////							
- Encours sains	////	1 804 991	443 016	1 686 155	14 300		3 182	3 951 644
- Créances douteuses non compromises	////	28 655	9 896	12 075	12			50 638
Dont:								
- Créances douteuses non compromises	////	24 645	8 511	10 385	11			43 552
- Dépréciations Créances douteuses non compromises	////	(12 891)	(4 452)	(5 432)	(6)			(22 780)
- Créances douteuses compromises	////	43 407	14 991	18 291	19			76 707
- Dépréciations Créances douteuses compromises		(26 506)	(9 154)	(11 169)	(11)			(46 841)
Dont:								
- Créances subordonnées								
- Créances douteuses subordonnées								
- Dépréciations créances douteuses subordonnées								
- Créances sur crédit bail								
- Créances douteuses sur crédit bail								
- Dépréciations créances douteuses sur crédit bail								
- Dépréciation créances sur crédit bail								
Opérations sur titres								
- Créances sur titres à revenu fixe	409 809	4 982						414 791
- Créances douteuses sur titres								
- Dépréciation créances douteuses sur titres								

MW
34



En milliers d'euros	2007							TOTAL
	Etablissements de crédit	Sociétés non financières	Entrepreneurs individuels	Particuliers	Administrations privées	Adm. publiques et Sécurité Sociale	Autres	
Opérations sur Etablissements de crédit	419 113	////	////	////	////	////	////	419 113
Opérations sur clientèle et crédit bail	////							
- Encours sains	////	1 462 724	597 530	1 421 956	4 009	14 901	5 955	3 507 075
- Créances douteuses	////	39 050	15 034	21 075	52			75 211
Dont:	////							
- Créances douteuses non compromis	////	35 992	13 857	19 425	48			69 322
- Dépréciations Créances douteuses non compromis	////	(12 026)	(4 630)	(6 491)	(16)			(23 163)
- Créances douteuses compromis	////	39 772	15 312	21 465	53			76 602
- Dépréciations Créances douteuses compromis	////	(24 688)	(9 505)	(13 324)	(37)			(47 550)
Dont:								
- Créances subordonnées								
- Créances douteuses subordonnées								
- Dépréciations créances douteuses subordonnées								
- Créances sur crédit bail								
- Créances douteuses sur crédit bail								
- Dépréciations créances douteuses sur crédit bail								
- Dépréciation créances sur crédit bail								
Opérations sur titres								
- Créances sur titres à revenu fixe	35 247	6 982						42 229
- Créances douteuses sur titres								
- Dépréciation créances douteuses sur titres								

Annexe 37 Dettes subordonnées

En milliers d'euros	Annexes	2008	2007
Dettes subordonnées à durée déterminée	38	78 000	44 098
Dettes subordonnées à durée indéterminée	38		
Dépôts de garantie à caractère mutuel			
Dettes rattachées		2 064	286
Total		80 064	44 384

Annexe 38 Evolution des dettes subordonnées

En milliers d'euros	2007	Emissions	Remboursements	Conversion	Autres	2008
Dettes subordonnées à durée déterminée						
Titres subordonnés		40 000				40 000
Emprunts subordonnés	44 098		(6 098)			38 000
	44 098	40 000	(6 098)			78 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée						
Titres subordonnés						
Emprunts subordonnés						
Total	44 098	40 000	(6 098)			78 000



Annexe 39 Fonds pour Risques Bancaires Généraux & Provisions Réglementées

<i>En milliers d'euros</i>	2007	Augmen- tation	Dimi- nution	Autres Variations	2008
Fonds Régionaux de Solidarité	34 881	833			35 714
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	21 083	2 767			23 850
	55 964	3 600			59 564
Provision pour Investissement	2 870	1 338	(510)		3 698
Amortissement dérogatoire titres		74			74
	2 870	1 412	(510)		3 772
Total	58 834	5 012	(510)		63 336

Annexe 40 Capitaux propres sociaux

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Prov. Réglem. & subv. Inv.	Ecart de rééval.	Réserves	Capitaux propres hors FRBG	FRBG	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/06 avant affectation	116 250	86 136	2 622		122 085	327 093	46 264	373 357
Résultat au 31/12/06 avant distribution					26 653	26 653		26 653
Distribution					(3 015)	(3 015)		(3 015)
Capitaux propres au 31/12/06 après affectation	116 250	86 136	2 622		145 723	350 731	46 264	396 995
Augmentation de capital					(130)	(130)		(130)
Ecart de conversion								
Changements de méthode					(6 576)	(6 576)		(6 576)
Dotation nette aux prov. réglementés			248			248		248
Dotation nette au FRBG							9 700	9 700
Autres variations								
Capitaux propres au 31/12/07 avant affectation	116 250	86 136	2 870		139 017	344 273	55 964	400 237
Résultat au 31/12/07					29 139	29 139		29 139
Distribution					(5 932)	(5 932)		(5 932)
Capitaux propres au 31/12/07 après affectation	116 250	86 136	2 870		162 224	367 480	55 964	423 444
Augmentation de capital	60 000					60 000		60 000
Ecart de conversion								
Changements de méthode								
Dotation nette aux prov. réglementés			902			902		902
Dotation nette au FRBG							3 600	3 600
Autres variations								
Capitaux propres au 31/12/08 avant résultats	176 250	86 136	3 772		162 224	428 382	59 564	487 946
Résultat au 31/12/08 avant distribution					28 014	28 014		28 014
Capitaux propres au 31/12/08 après résultats	176 250	86 136	3 772		190 238	456 396	59 564	515 960

Commentaires :
Le capital social de la BPSO de 176 250 KE se décompose de la façon suivante :
- 16 588 226 parts sociales d'une valeur nominale de 8,50 € soit 141 000 KE
- 4 147 059 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 8,50 € soit 35 250 KE
La prime de 86 136 KE ne rapporte à l'émission de ces CCL.



Annexe 41 Engagements de financement

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Engagements de financement donnés		
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	381 433	459 866
- Ouverture de crédits documentaires	9 623	7 152
- Autres ouvertures de crédits confirmés	371 818	452 020
- Autres engagements	292	694
Total des engagements de financement donnés	381 433	459 866
Engagements de financement reçus		
D'établissements de crédit		50 000
De la clientèle		
Total des engagements de financement reçus		50 000

Annexe 42 Engagements de garantie

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Engagements de garantie donnés		
D'ordre d'établissements de crédit		
- confirmation d'ouverture de crédits documentaires		
- autres garanties		
D'ordre de la clientèle	259 859	314 270
- cautions immobilières	22 966	104 581
- cautions administratives et fiscales	7 078	7 676
- autres cautions et avals donnés	192 493	158 314
- autres garanties données	27 352	43 699
Total des engagements de garantie donnés	259 859	314 270
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	602 303	556 294



Annexe 43 Opérations sur instruments financiers à terme

En milliers d'euros	2008				2007		
	Cou- verture	Autres opérations	Total	Juste Valeur	Cou- verture	Autres opérations	Juste Valeur
Opérations fermes							
Opérations sur marchés organisés							
Contrats de taux							
Contrats de change							
Actifs financiers							
Opérations de gré à gré							
Accords de taux futurs							
Swaps de taux	910 724		910 724	907 767	286 908		288 172
Autres contrats à terme							
	910 724		910 724	907 767	286 908		288 172
Contrats de change à terme							
Swaps cambistes							
- à recevoir							
- à livrer							
Swaps financiers							
- à recevoir							
- à livrer							
Autres contrats de change							
- à recevoir	27 831		27 831	27 802	24 406		23 721
- à livrer	27 831		27 831	27 860	24 043		24 728
	55 662		55 662	55 662	48 449		48 449
Total opérations fermes	966 386		966 386	963 429	335 357		336 621
Opérations conditionnelles							
Opérations sur marchés organisés							
Options de taux							
- achetées							
- vendues							
Options de change							
- achetées							
- vendues							
Autres options							
- achetées							
- vendues							
Opérations de gré à gré							
Options de taux							
- achetées	229 968		229 968	232 498	249 269		252 252
- vendues							
Options de change							
- achetées							
- vendues							
Autres options							
- achetées							
- vendues							
	229 968		229 968	232 498	249 269		252 252
Total opérations conditionnelles	229 968		229 968	232 498	249 269		252 252
Total instruments financiers et change à terme	1 196 354		1 196 354	1 195 927	584 626		588 873

M. J.



Annexe 44 Classification par portefeuille

En milliers d'euros	2008					2007				
	Micro cou- verture	Macro cou- verture	Position ouverte isolée	Trading	Total	Micro cou- verture	Macro cou- verture	Position ouverte isolée	Trading	Total
Opérations fermes										
Accords de taux futurs										
Swaps de taux	249 580	661 144			910 724	113 480	173 428			286 908
Swaps de taux et de devises										
Autres contrats à terme				///////					///////	
	249 580	661 144			910 724	113 480	173 428			286 908
Opérations conditionnelles										
Options de taux achetées	229 968				229 968	249 269				249 269
Options de taux vendues										
	229 968				229 968	249 269				249 269
Total	479 548	661 144			1 140 692	362 749	173 428			536 177

Annexe 45 Détail des dérivés de crédit

Néant

Annexe 46 Ventilation des équivalents risques pondérés

En milliers d'euros	2008				2007			
	Admi- nistra- tions	Ets de crédit OCDE	Autres contre- parties	Total	Admi- nistra- tions	Ets de crédit OCDE	Autres contre- parties	Total
Risques de crédits non pondérés avant compensation	23 029	694	278	24 001	175	11 262	180	11 617
Effets de la compensation et de la col latérisation								
Risques de crédits non pondérés après compensation	23 029	694	278	24 001		480	180	660
Pondération	0%	20%	50%	///////	0%	20%	50%	///////
Equivalents risques de crédit pondérés		139	138	278		96	90	186

Annexe 47 Intérêts et assimilés

En milliers d'euros	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations avec les établissements de crédit	(46 307)	20 563	(25 744)	(29 257)	13 218	(16 039)
Opérations avec la clientèle	(58 637)	198 902	140 265	(45 101)	166 437	121 336
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe	(31 343)	6 169	(25 176)	(16 635)	3 032	(13 603)
Opérations de macro-couverture						
Total	(136 287)	225 634	89 347	(90 993)	182 687	91 694

[Signature]



Annexe 48 Produits et Charges sur opérations de crédit bail et de location simple Néant

Annexe 49 Revenus des titres à revenu variable

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Dividendes reçus sur titres de placement	240	
Dividendes reçus sur titres de l'activité de portefeuille		
Dividendes reçus sur titres de participation et assimilés	7 237	7 811
Total	7 477	7 811

Annexe 50 Commissions

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Charges	Produits	Net	Charges	Produits	Net
Opérations de trésorerie et interbancaire	(177)	243	66		214	214
Opérations sur moyens de paiement	(11 139)	18 793	7 644	(11 320)	19 669	8 349
Opérations avec la clientèle	(87)	50 257	50 170	(81)	48 000	47 919
Opérations sur titres		1 757	1 757		2 712	2 712
Opérations de change	(8)	27	19	(6)	32	26
Engagements hors-bilan		611	611		816	816
Prestations de services financiers	(406)	4 617	4 211	(603)	5 135	4 532
Activités de conseil		321	321		398	398
Total	(11 817)	76 616	64 799	(12 010)	76 976	64 966

Annexe 51 Résultat sur portefeuille de négociation

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Résultat sur titres de transaction		
Résultat sur opérations de change	257	277
Résultat sur instruments financiers à terme		
Mouvements de provisions		
Total	257	277

ms



Annexe 52 R sultat sur portefeuille de placement

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Placement	TAP	Total	Placement	TAP	Total
D�pr�ciations	(3 239)		(3 239)	(325)		(325)
Reprises de d�pr�ciations				20		20
Moins-values de cession	(25)		(25)	(7)		(7)
Plus-values de cession	7		7			
Autres �l�ments						
Total	(3 257)		(3 257)	(312)		(312)

Annexe 53 Autres r sultats d'exploitation bancaire

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Quote-part d'op�rations faites en commun		159	159		178	178
Refacturations de charges et produits bancaires						
Activit�s immobili�res						
Prestations et d�veloppement de services informatiques						
Prestations de cr�dit management						
Autres activit�s diverses		24	24		29	29
Autres produits et charges accessoires	(603)	392	(211)	(570)	388	(182)
Total	(603)	405	(198)	(570)	595	(25)

Annexe 54 Charges g n rales d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Frais de personnel		
Salaires et traitements	(32 896)	(32 306)
Charges de retraite et assimil�es	(3 538)	(3 327)
Autres charges sociales	(11 074)	(10 778)
Int�ressement des salari�s	(4 215)	(4 772)
Participation des salari�s	(3 664)	(4 466)
Imp�ts et taxes li�s aux r�mun�rations	(3 805)	(3 303)
Total 'Frais de personnel'	(59 097)	(58 952)
Autres charges d'exploitation		
Imp�ts et taxes	(3 180)	(2 610)
Autres charges g�n�rales d'exploitation	(39 410)	(38 327)
Total 'Autres charges d'exploitation'	(42 590)	(40 937)
Total	(101 686)	(99 889)



Annexe 55

Charges de retraites et assimilées

<i>En milliers d'euros</i>	Engage- ment brut	Actifs en couverture	Engage- ment net
Droits liquidés sur la période	-1 359		-1 359
Droits acquis sur la période	486	///////	486
Coût financier	1 073	///////	1 073
Rendement brut attendu des actifs	///////	357	-357
Variation des frais de gestion	///////		
Versement de la période au fonds	///////	596	-596
Frais sur versements	///////		
Modification de régime comptabilisée sur la période	81	///////	81
Ecart actuariel enregistré sur la période	-126	24	-150
Autres éléments	23		23
Variation enregistrée en résultat	178	977	799
Ecart actuariel sur engagements	956	///////	956
Ecart actuariel / rendement des actifs	///////	-603	603
Autres écarts actuariels			
Variation des écarts actuariels non enregistrés	956	-603	1 559
Modification de régime intervenue dans la période		///////	
Autres éléments			
Autres variations non comptabilisées			

Annexe 56

Effectifs

<i>En nombre</i>	2008	2007
Effectif [1]	1 010	997

[1] Effectif inscrit au 31/12/2008.



Annexe 57 Coût du risque

En milliers d'euros	2008					2007				
	Dépréciations et provisionnements	Reprises nettes de dépréciations et provisions	Pertes non couvertes par dépréciations et provisions	Récupérations sur créances amorties	Net	Dépréciations et provisionnements	Reprises nettes de dépréciations et provisions	Pertes non couvertes par dépréciations et provisions	Récupérations sur créances amorties	Net
Dépréciations										
Encours interbancaires		1			1					
Encours sur la clientèle	(25 867)	16 515	(1 524)	211	(10 665)	(26 743)	16 923	(616)	355	(10 081)
Titres et débiteurs divers	(25 867)	16 516	(1 524)	211	(10 664)	(26 743)	16 923	(616)	355	(10 081)
Provisions										
Engagements hors-bilan			//////	//////		(7)	16	//////	//////	9
Provisions générales	(142)	610	//////	//////	468	(50)	305	//////	//////	255
Provisions risques-pays	(142)	610	//////	//////	468	(57)	321	//////	//////	264
Total coût du risque	(26 009)	17 126	(1 524)	211	(10 196)	(26 800)	17 244	(616)	355	(9 817)

Dont:

-reprises de dépréciations d'venues sans objet	17 126	17 244
-reprises de dépréciations utilisées	8 310	4 339
Total reprises	25 436	21 783
-pertes couvertes par des dépréciations	(8 310)	(4 539)
Reprises nettes	17 126	17 244

Annexe 58 Résultat sur actifs immobilisés

En milliers d'euros	2008				2007			
	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisation corporelles et incorporelles	Total	Participations et autres titres à long terme	Titres d'investissement	Immobilisation corporelles et incorporelles	Total
Dépréciations	(27)		//////	(27)	(80)		//////	(80)
Reprises de dépréciations	41		//////	41	68		//////	68
Moins-values de cession	(40)		(49)	(89)	(67)		(300)	(367)
Plus-values de cession	271		367	638	587		5 643	6 230
Total	245		318	563	508		5 343	5 851

Handwritten signature or initials



Annexe

59 - Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007
Produits et charges exceptionnelles (nettes de provisions)		
Dont : Charges de fusions		
Charges sur autres restructurations		
Contribution au fonds de garantie de place		
Effet des variations de périmètre de la période		
Autres éléments (réévaluation 1976)	1	130
Dotations aux provisions exceptionnelles		
Dont: Convergence informatique		
Provisions pour fusions		
Autres provisions pour restructuration		
Autres provisions (désoption tva)		(272)
Total	1	(142)

Annexe 60

Détail de l'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	2008		
	Base	Taux Imposition	Impôt
Impôt afférent au résultat courant :			
Taux courant	32 563	33,33%	10 853
Contribution sociale	10 091	3,30%	333
Impôt afférent au résultat exceptionnel :			
Crédit d'impôt			(143)
IS de groupe (intégration fiscale)			(76)
Imputations diverses			
Dont:			
Reprise provision Risque Fiscal			(276)
Dégrèvements et Intérêts IS			(46)
Rappel impôt IS			123
Charges constatées d'avance IS sur prêts à taux 0			(467)
Total			10 303



Annexe 61

Proposition d'affectation des résultats

<i>En milliers d'euros</i>	2 008	2 007
REPORT A NOUVEAU EXERCICE ANTERIEUR	19 807	22 304
REPORT A NOUVEAU / CHANGEMENT DE METHODE		(6 576)
RESULTAT EXERCICE 2008	28 014	29 139
A REPARTIR	47 821	44 867
RESERVE LEGALE	1 400	1 128
AUTRES RESERVES	18 000	18 000
INTERETS AUX PARTS SOCIALES	4 286	3 496
REMUNERATION DES CERTIFICATS COOPERATIFS D'INVESTISSEMENT	1 914	2 436
REPORT A NOUVEAU	22 221	19 807



BANQUE POPULAIRE
DU SUD OUEST

LES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

Le Directeur Général

AUDIAL

SCP Hubert
& autres

Dominique WEIN

F. QUENNEPOIX

Ph. HUBERT